

FAE à la rescousse des entreprises genevoises en 2020

🕒 14 juin 2021 - 09:24

👤 Communiqué, Fondation d'aide aux entreprises

🕒 3 minutes de lecture

«Le bilan de l'activité en 2020 décrit bien l'ampleur de la tâche qui a été réalisée, une hausse de plus de 680% des «solicitations» et de 442% des dossiers traités», détaille son directeur, Patrick Schefer.

Afin d'atténuer les effets conjoncturels sur l'économie genevoise, la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) a joué un rôle de soutien de premier plan dès l'éclatement de la crise du COVID-19 et tout au long de l'année 2020. 464 entreprises et plus de 3'769 emplois ont été soutenus et les prestations délivrées par la FAE se sont élevées à 38,4 millions de francs. Le montant des soutiens spécifiquement dédiés à la crise accordés en 2020 par le biais de prêts directs COVID-19 a atteint 25,3 millions de francs. Durant la crise du COVID-19, la FAE a reçu plus de 4'000 sollicitations dont près de 1'300 demandes ont pu être effectivement traitées.

SOUTIENS RECORD EN 2020

La Fondation d'aide aux entreprises (FAE) tire le bilan de l'année 2020 marquée par le rôle prépondérant de l'octroi de prêts COVID-19. Particulièrement sollicitée en 2020, la FAE a établi un nouveau record avec un soutien accordé à 464 entreprises sur le canton de Genève représentant 3'769 emplois. Au terme de l'exercice 2020, les montants accordés par la FAE s'élèvent à 38,4 millions de francs dont 25,3 millions par le biais de prêts directs COVID-19.

Malgré ces activités extraordinaires, les prestations traditionnelles de la FAE représentent toutefois un soutien de 13,1 millions de francs auprès de 50 entreprises. 10 millions de francs additionnels ont également pu être financés par les banques ainsi que par des financements internes (cautionnements de baux, apports en fonds propres) à hauteur de 7,9 millions de francs – soit un montant global de 31 millions injectés dans l'économie genevoise directement ou indirectement.

Pour Patrick Schefer, directeur de la FAE «L'année 2020 impactera durablement l'activité de la FAE. Nous nous sommes concentrés sur les prêts octroyés en lien avec la crise sanitaire et nous avons fourni un important effort pour faire face à une forte hausse de la demande. Le bilan de l'activité en 2020 décrit bien l'ampleur de la tâche qui a été réalisée, une hausse de plus de 680% des «solicitations», de 442% des dossiers traités et de 570% des demandes acceptées lors de 55 séances du Conseil de fondation».

ADAPTABILITÉ À LA SITUATION DU COVID-19

En 2020, la FAE a su répondre avec rapidité à la situation extraordinaire et consolider son rôle d'acteur clé du financement en soutien aux entreprises du canton de Genève. Dès le 16 mars 2020, après une modification de la Loi sur l'aide aux entreprises (LAE) adoptée en urgence par le Grand Conseil, la FAE, pionnière au niveau suisse, a pu lancer les premiers prêts directs aux entreprises spécifiquement dédiés à atténuer l'impact économique de la crise du COVID-19.

Pour Me Caroline Ferrero Menut, présidente du Conseil de fondation «La Fondation d'aide aux entreprises est notamment intervenue pour aider ceux qui n'avaient pas droit à d'autres aides, que ce soit dans un premier temps les plus petites entreprises, puis les indépendants. Les interventions ont été très rapides, ciblées et efficaces».

Dès la mise en place de l'aide de la Confédération, le 26 mars 2020, le flux de demandes a progressivement diminué. La FAE s'est alors concentrée sur les demandes des microentreprises (53% des soutiens attribués) et sur les besoins complémentaires de financement ne pouvant pas être intégralement couverts par les prêts cautionnés par la Confédération.

Pour soulager davantage les entreprises, la FAE a temporairement suspendu, avec l'appui des banques genevoises, les amortissements pour 80% des entreprises qui disposaient d'un cautionnement en cours.

Dès le 31 juillet 2020, date de l'arrêt des prêts cautionnés par la Confédération, les demandes ont été à nouveau exclusivement réalisées auprès de la FAE, avec une recrudescence des demandes dès fin octobre 2020, lors de la mise en place des mesures restrictives liées à la seconde vague.

ACTIVITÉS HORS PRESTATIONS COVID-19

Cette réorientation de l'ensemble des ressources pour lutter contre la pandémie a eu un impact important sur les activités de financement classiques. Ce n'est qu'à partir d'août que ces opérations ont progressivement repris. Ainsi, l'activité hors prestations Covid-19 a connu une baisse, qui reste cependant modérée proportionnellement.

Le total des montants octroyé pour les prestations traditionnelles a été en diminution, mais a atteint 13,1 millions de francs, soit une réduction de 33% comparé à 2019. Ce chiffre reste élevé au vu du contexte, puisque très proche de celui réalisé sur une année entière en 2015. En 2020, 53 prestations ont été accordées par la FAE permettant ainsi le soutien de 50 entreprises dont 88% concernent des cautionnements, 8% des avances de liquidités et 2% des participations ou mandats.

Chiffres clés COVID-19

- Le montant des soutiens spécifiquement dédiés à la crise accordés en 2020 est de 25,3 millions de francs
- La FAE a pu soutenir 414 entreprises et 3'061 emplois par le biais de prêts Covid
- 53% des soutiens concernaient des microentreprises

- La fondation a traité plus de 4'000 sollicitations dont près de 1'300 demandes ont pu être effectivement étudiées (cinq fois plus qu'à l'accoutumée)

Chiffres clés 2020 (y.c. chiffres clés Covid)

- Au total, la FAE a octroyé plus de 38,4 millions de francs de prestations en 2020
- Elle a soutenu 464 entreprises et plus 3'769 emplois
- Le montant moyen des soutiens acceptés par entreprise en 2020 reflète l'aide apportée aux microentreprises du Canton et se monte à 82'828 francs (contre 241'822 francs en 2019)
- L'ensemble des actions de la FAE en faveur de l'économie genevoise se monte à 31 millions de francs (soit plus de 56 millions en intégrant les prêts Covid)

FAE: nombre record de sociétés et d'emplois soutenus en 2019

🕒 18 juin 2020 - 10:41

👤 Communiqué, Fondation d'aide aux entreprises

🕒 2 minutes de lecture

«Le soutien à l'économie locale octroyé par la FAE constitue un bon investissement pour le canton de Genève», a commenté Patrick Schefer, directeur de la Fondation d'aide aux entreprises (FAE).

La Fondation d'aide aux entreprises (FAE) a été particulièrement sollicitée en 2019. Elle a établi un nouveau record avec un soutien accordé à 81 entreprises représentant 1'341 emplois. Au terme de l'exercice 2019, les prestations délivrées par la FAE s'élèvent à 19,6 millions de francs, auxquels s'ajoutent 12,6 millions financés par les banques grâce à son intervention ainsi que des financements internes (cautionnements de baux, apports en fonds propres) à hauteur de 14,1 millions de francs – soit un montant global de 46,3 millions injectés dans l'économie genevoise directement ou indirectement.

Afin d'atténuer les effets conjoncturels sur l'économie du canton, la FAE a joué un rôle de premier ordre dès l'éclatement de la crise du covid-19 face à la situation exceptionnelle liée à la cessation de l'activité économique, ce premier semestre 2020. Un premier bilan en est tiré dans ce communiqué.

BILAN D'ACTIVITÉ 2019

En 2019, la FAE a encore consolidé son rôle d'acteur clé du financement en soutien aux entreprises du canton de Genève. En intervenant de manière subsidiaire pour faciliter l'accès au financement à des entreprises en difficultés et en création, la FAE a favorisé le développement des PME et PMI par l'octroi de cautionnement de crédits, des prises de participations minoritaires et avances de liquidités.

Chiffres-clés 2019

- Le montant octroyé en 2019 est en hausse de 21% comparé à 2018 et atteint 19,6 millions de francs accordés, la deuxième somme la plus élevée depuis la création de la FAE. Il convient d'y ajouter 12,6 millions de francs de financements réalisés directement par les banques en complément de la FAE/Cautionnement Romand. Les soutiens de la FAE produisent ainsi un effet multiplicateur de 2,36, en tenant compte également des 14,1 millions de francs de financements internes (apports en fonds propres, investisseurs, cautions de baux, etc.) soit un apport pour l'économie genevoise de 46,3 millions de francs.
- Le chiffre record de 95 prestations a permis de soutenir 81 entreprises, respectivement 78% de cautionnement de crédit, 6% de participations financières à la réalisation de mandats et 16% d'avances de liquidités. Cette dernière connaît une progression de 67% comparativement à 2018.
- 1341 emplois ont été maintenus et/ou créés en 2019 grâce à l'intervention de la FAE (la moyenne de ces 10 dernières années s'établit à 865).
- 241'822 francs ont été accordés en moyenne par entreprise en 2019, un montant qui se situe dans la moyenne historique de la FAE.
- A fin 2019, 237 entreprises bénéficiaient d'un soutien en cours de la FAE contre une moyenne de 191 sur les années 2017 et 2018, ce qui illustre la croissance des activités.

«Le soutien à l'économie locale octroyé par la FAE constitue un bon investissement pour le canton de Genève», a commenté Patrick Schefer, directeur de la FAE. «En effet, pour l'année 2019, la subvention de 5,35 millions de francs accordé a permis de générer un revenu fiscal supérieur à 27 millions, ceci sans compter les coûts sociaux économisés grâce aux emplois créés et maintenus au nombre de 1341».

SITUATION EXCEPTIONNELLE LIÉE AU COVID-19

Face à la crise du COVID-19 qui a touché l'ensemble du tissu économique du pays, l'État de Genève a autorisé la FAE à accorder des prêts directs aux entreprises genevoises pour un montant total de 50 millions de francs. Consciente de l'urgence des besoins, la FAE a rapidement mis en place un plan d'exécution pour lancer, dès le 16 mars 2020, cette nouvelle prestation en accord avec le Département du développement économique. Les premiers crédits sans intérêts aux entreprises impactées par la chute d'activité liée au COVID-19 ont ainsi été octroyés dès le 20 mars 2020.

Ce n'est que dès la mise en place de l'aide de la Confédération le 26 mars 2020, que le flux de demandes a progressivement diminué. La FAE s'est alors concentrée sur les demandes des microentreprises (58% des soutiens attribués), mais également sur les besoins complémentaires de financement ne pouvant pas être intégralement couverts par les prêts cautionnés par la Confédération.

Ainsi, pour Philippe Lathion, président du Conseil de fondation «la FAE a su faire preuve de réactivité en allégeant ses formalités et en se mobilisant pour répondre au plus grand nombre de demandes avec ses moyens et l'aide du Département du développement économique, de sorte à compléter l'aide de la Confédération partout où cet instrument ne pouvait s'appliquer ou s'appliquait de manière insuffisante».

Chiffres-clés COVID-19

- Plus de 3000 sollicitations et plus de 1000 dépôts de dossiers ont été reçus, soit l'équivalent de cinq ans d'activité conventionnelle.
- Le montant total octroyé par la FAE se monte à 14'442'000 francs correspondant à 272 entreprises et à plus de 1700 emplois.
- Le montant moyen octroyé par la FAE est passé de 107'500 francs avant le 26 mars 2020 – niveau proche du chiffre statistique de l'aide de la Confédération – à 53'096 francs après cette date.
- La FAE, avec l'appui des banques genevoises, a suspendu les amortissements pour 80% des entreprises qui disposaient d'un cautionnement en cours.